



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

I. Intitulé du poste	
Titre :	Consultant.e nationale.e expert.e jeunesse visant à renforcer le projet <i>Tamkeen</i> dans sa capacité de plaider et d'appui à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse
Lieu de travail :	Tunis
Superviseur :	CTP du projet Tamkeen
Durée du contrat :	35 jours sur une période de 8 mois
Nature du Contrat :	Individual Contract

1. Contexte organisationnel

Les jeunes de 15 à 29 ans représentent aujourd'hui 24,5% de la population totale en Tunisie, et 38% de la population en âge de travailler (15-60 ans). Compte tenu de leur poids démographique, ils constituent à la fois une **opportunité et un défi**.

Dans un contexte de réformes, la jeunesse tunisienne est en quête de réponses à ses attentes. Or, en dépit des efforts investis, diverses études montrent qu'elle se sent toujours **victime d'une exclusion multiforme**, qui impacte, notamment, son engagement dans les affaires publiques et la vie associative. Par ailleurs, le **déficit de confiance persistant dans les institutions** et **l'absence de perspectives d'insertion sociale** pousse une frange non-négligeable de la jeunesse vers une tendance à l'émigration, voire la tentation de la radicalisation ou de l'extrémisme violent.

Néanmoins, malgré cet état désillusoire, les jeunes ont témoigné de leur volonté et de leur capacité à devenir acteurs de changement lors des élections présidentielles de 2019, où en dépit d'un taux de participation global limité, ils se sont largement mobilisés.

Ainsi, et dans une volonté d'œuvrer à de **nouvelles dynamiques pour les jeunes** et de promouvoir une **jeunesse autonome, outillée et résiliente**, le Ministère des affaires de la jeunesse et des sports (MJS) met actuellement en œuvre sa vision sectorielle de la jeunesse (2018-2020), avec le soutien du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Cette vision s'appuie essentiellement sur **les maisons des jeunes**. Réparties sur l'ensemble du territoire, elles jouissent d'une **position stratégique pour veiller à l'inclusion des jeunes** dans un environnement en constante évolution. Or, présentement, ces établissements assurent essentiellement des fonctions de divertissement et souffrent d'un **manque d'attractivité à l'égard des jeunes**. Ce défaut résulte d'un **ensemble de facteurs**, notamment, liés à une **offre de services** et d'activités limitée/un **mode de gouvernance** peu inclusif et participatif/ des **espaces** peu attrayants/un **déficit d'ancrage local** et de partenariats avec les acteurs locaux.

2. Justification

La vision sectorielle de la jeunesse se veut être un document innovant, quant aux approches qu'il promeut et l'angle d'action duquel il répond. La volonté de favoriser l'émergence d'une jeunesse citoyenne active et incluse, notamment aux systèmes locaux de gouvernance, en tant qu'actrice de changement ; ainsi que le choix stratégique de s'appuyer sur les maisons des jeunes, sont autant d'opportunités que d'enjeux en matière d'opérationnalisation. L'implantation et le quadrillage territorial offert par les maisons des jeunes sont un atout pour la dissémination de la vision sectorielle et sa mise en œuvre au niveau local.

L'approche de la vision sectorielle de la jeunesse appelle, donc, à une coordination des acteurs pertinents au niveau local ; mais également, par force d'écho, au niveau national. Il s'agit, du fait, d'un pas vers l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse.

Or, présentement, ce secteur et ses divers acteurs font état d'un ensemble de contraintes et de réticences, limitant leur capacité de collaboration notamment. Ceci constitue un frein au changement et, potentiellement, un risque de fragilisation dans un contexte de crise tel que celui lié au COVID-19.

Un.e consultant.e national.e expert.e en matière de jeunesse est donc recruté.e, afin de renforcer la capacité de plaidoyer et d'appui du projet *Tamkeen*, en faveur de ces grandes étapes à venir dans le secteur de la jeunesse.

3. Responsabilités / Principaux résultats escomptés

3.1 Objectifs et missions

L'objectif général poursuivi par cette mission est de fournir un appui au projet *Tamkeen* dans sa contribution au renforcement de la résilience du secteur de la jeunesse.

Il s'agit, en particulier de :

- Accompagner la dissémination et la mise en œuvre de la vision sectorielle du MJS, en particulier auprès du personnel des maisons des jeunes de deuxième génération ;
- Contribuer à la production d'un ensemble de connaissances et de recommandations relatives au secteur de la jeunesse ;
- Renforcer la capacité de plaidoyer du projet en faveur d'une coordination pluriacteurs pour l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle et la résilience du système de jeunesse face aux crises.

3.2 Résultats escomptés

Cette mission vise donc à ce que le projet *Tamkeen* soit renforcé dans sa capacité de plaidoyer et son appui technique, au secteur de la jeunesse. Elle concourt à ce que la résilience et la disposition au changement de ce secteur soit soutenues, grâce, notamment, à une meilleure coordination pluriacteurs, autour de la vision sectorielle du MJS et l'élaboration d'une politique nationale de la jeunesse.

3.3 Tâches et Responsabilités

La.le consultant.e sera en charge de :

- Appuyer l'élaboration d'une cartographie des acteurs de la jeunesse ;
- Identifier et analyser les contraintes et les obstacles à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse, notamment liés à la coordination des divers acteurs, et susceptibles d'impacter *a fortiori* la résilience du secteur ;
- Sur cette base, établir un ensemble de recommandations ;

- Accompagner le personnel de la jeunesse, au niveau local, dans la définition et l'appropriation de son rôle de catalyseur des synergies et des opportunités de coordination et de changement infranationales.

Pour ce faire, il.elle. devra :

- Participer à des réunions de *briefing* avec l'équipe du PNUD et les partenaires du projet ;
- Elaborer une note méthodologique, incluant la méthodologie préconisée pour la collecte des données nécessaires, ainsi que les outils de recherche qui seront utilisés (guide d'entretien, questionnaire auto-administré, etc.), et un chronogramme complet.

Concernant la cartographie des acteurs de la jeunesse et l'identification des contraintes et des obstacles à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle :

- Accompagner le consultant principal, en charge de la cartographie des acteurs de la jeunesse, dans l'élaboration d'outils de collecte des données et la conduite d'entretiens auprès d'acteurs stratégiques, en particulier des institutions publiques spécialisées dans le domaine de la jeunesse (ministères, institutions sous-tutelle, etc.) ;
- Sur la base des entretiens réalisés, identifier les contraintes et les obstacles, inhérents au secteur de la jeunesse (ex. : réticence au changement et/ou à la coopération des acteurs, cadres de coopération inexistant, contraignant ou non-fonctionnel, etc.), susceptibles d'être un frein à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse et/ou une source de fragilité en cas de troubles conjoncturels ;
- Analyser le risque lié à leur occurrence et son impact sur l'élaboration de ladite politique et *a fortiori* sur la résilience du secteur ;
- Elaborer un ensemble de recommandations visant à faciliter l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle et *de facto* à renforcer de la résilience du secteur ;
- Soumettre un document intégré sur les contraintes et les obstacles du secteur de la jeunesse pour l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle de la jeunesse, comprenant ;
 - Une matrice des contraintes et des obstacles identifiés ;
 - Une analyse du risque lié à leur occurrence et son impact ;
 - Un ensemble de recommandations ;
- Préparer, animer et documenter une réunion de restitution ;
- Finaliser le livrable.

Concernant l'appui à la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse et à l'accompagnement du personnel de jeunesse :

- Elaborer un organigramme du secteur de la jeunesse et, au regard de la vision sectorielle, concevoir une session de réflexion autour du rôle de chacun des acteurs impliqués, en particulier des commissaires à la jeunesse et des animateurs des maisons des jeunes, dans la mise en œuvre de la vision et les dynamiques locales d'intersectorialité ;
- Animer et rapporter les sessions de réflexion avec le personnel de jeunesse autour de ladite thématique* ;
- Inclure aux rapports des recommandations pour la poursuite de l'engagement du projet auprès dudit personnel.

**Dans le cadre des procédures de sécurité liées au COVID-19, ces sessions seront potentiellement assurées via téléconférence ou tout autre forme dématérialisée d'activité. Il est attendu du/de la consultant.e d'adapter sa contribution et ses supports, en conséquence.*

4. Livrables attendus

Livrables*	Nombre de jours/délais
Note méthodologique, incluant la méthodologie préconisée pour la collecte des données nécessaires, ainsi que les outils de recherche qui seront utilisés (guide d'entretien, questionnaire auto-administré, etc.), et un chronogramme complet.	03 jours – Mai
1. Appui à la cartographie des acteurs de la jeunesse Compte-rendu des entretiens individuels et/ou de groupe menés et outils de collecte des données renseignés ;	05 jours – Mai/Juin
2. Identification des contraintes et des obstacles à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle	
- Version préliminaire du livrable intégrant : <ul style="list-style-type: none"> ● Une matrice des contraintes et des obstacles identifiés ; ● Une analyse du risque lié à leur occurrence et son impact ; ● Un ensemble de recommandations. 	12 jours – Juin
- Documentation de la réunion de restitution (présentation Powerpoint et/ou autre) ;	02 jours – Juin
- Version finale du livrable, accompagnée d'un résumé exécutif, en versions arabe et française, reprenant la méthodologie et les principaux résultats de la mission.	03 jours - Juillet
3. Appui à la mise en œuvre de la vision sectorielle de la jeunesse et à l'accompagnement du personnel de jeunesse	
- Supports méthodologiques de chacune des sessions de réflexion ;	04 jours – Octobre à Décembre
- Compte-rendu de chacune des sessions incluant des recommandations pour la poursuite de l'engagement du projet auprès du personnel de jeunesse.	06 jours – Octobre à Décembre

*sauf exception spécifiée, les livrables sont à élaborer en français.

Grille d'évaluation des produits de connaissance :

Les livrables seront évalués selon la grille et la méthodologie indiquée à l'Annexe 1

5. Profil recherché

5.1 Consultant.e national.e expert.e jeunesse

Education :

- Master ou équivalent dans le domaine des sciences sociales ;
- Un diplôme et/ou une formation professionnalisante en politiques publiques seraient une valeur ajoutée.

Expérience :

- Au moins deux expériences dans le domaine de l'élaboration et/ou la conduite de stratégies d'acteurs publics ou privés ;
- Au moins une expérience à haut niveau de responsabilité dans une institution publique ;
- Une expérience éprouvée dans le domaine de la jeunesse (Etudes, rapports ou tout autre expérience pertinente)

Langues :

- Excellente maîtrise orale et écrite de l'arabe et du français.

5.2 Documents requis pour la soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents/informations suivants :

- Un CV détaillé, incluant les contacts de 3 références professionnelles (e-mail, téléphone) ;
- Une note de compréhension de la mission en français de cinq (05) pages maximum (i) donnant une description détaillée de la méthodologie proposée pour la mise en œuvre de la mission, (ii) justifiant de la compréhension des termes de référence et (iii) incluant un chronogramme de mise en œuvre de la mission ;
- Un résumé de la note de compréhension de la mission, rédigée en langue arabe, de trois (03) pages maximum ;
- Une offre financière en jour/ homme, en TND et en hors taxes.

L'ensemble des coûts afférents à la réalisation de la mission, y compris les frais personnels de déplacement et d'hébergement éventuels seront pris en charge par le PNUD.

5.3 Evaluation des candidatures

Le processus d'évaluation et de sélection comporte 2 étapes :

- **Evaluation technique** selon les compétences requises sur la base du *curriculum vitae* et de la note méthodologique ;
- **Evaluation financière** se basant sur l'offre financière fournie par le/la candidat(e) : 30% de la note globale. Seules les candidatures ayant été retenues lors de l'évaluation technique verront leurs offres financières examinées.

Les candidatures reçues seront évaluées par un panel de sélection, sur la base de la grille d'évaluation ci-dessous :

Grille d'évaluation technique de la candidature		Max / 100 pts
1	Education :	15 pts
	- Master ou équivalent dans le domaine des sciences sociales.....10 pts - Un diplôme et/ou une formation professionnalisante en politiques publiques.....15 pts	15 pts
2	Expérience(s) professionnelle(s) pertinente :	45 pts
	- Au moins deux expériences dans le domaine de l'élaboration et/ou la conduite de stratégies d'acteurs publics ou privés20 pts - Plus de 2 expériences.....25 pts	25 pts
	- Au moins une expérience à haut niveau de responsabilité dans une institution publique.....15 pts - Plus d'une expérience similaire.....20 pts	20 pts
3	Bonne connaissance du contexte institutionnel tunisien et des enjeux liés à la jeunesse :	10 pts
	- Une expérience éprouvée dans le domaine de la jeunesse.....05 pts - Deux expérience éprouvée dans le domaine de la jeunesse.....10 pts	10 pts
4	Note de compréhension de la mission :	30 pts
	- Maîtrise de la langue française05 pts - Maîtrise de la langue arabe..... 05 pts - Méthodologie cohérente et démontrant d'une bonne compréhension de la mission.....15 pts - Chronogramme d'activités cohérent et adapté.....5 pts	30 pts
	TOTAL MAX	100 pts

5.4 Modalités de soumission

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent obligatoirement soumettre les documents listés plus haut, démontrant leurs qualifications.

Les candidatures peuvent être envoyées par :

- Email, avec pour objet « Recrutement IC – Expert.e jeunesse / Appui *Tamkeen* », à l'adresse suivante : procurement.tn@undp.org

Le dernier délai pour l'envoi des candidatures est le jeudi 21 mai 2020

Les demandes de clarifications devront être envoyées à la même adresse électronique (procurement.tn@undp.org) au plus tard le 12/05/2020

6. Durée de la mission et calendrier de paiement

6.1 Durée de la mission

35 jours de mission répartis sur 8 mois.

6.2 Calendrier de paiement

Le paiement sera effectué en trois tranches après validation des livrables soumis et selon la modalité suivante :

Tranche		Livrables
Première tranche	30%	Note méthodologique et compte-rendu des entretiens individuels et/ou de groupe menés dans le cadre de la mission ;
Deuxième tranche	50%	Version finale du livrable relatif à l'identification des contraintes et des obstacles à l'élaboration d'une politique nationale intersectorielle ;
Troisième tranche	20%	Compte-rendu de chacune des sessions avec le personnel de jeunesse, incluant des recommandations pour la poursuite de l'engagement du projet auprès dudit personnel.

Annexe 1 : Grille d'évaluation des produits de connaissance

Méthodologie : L'évaluation est menée par 2 personnes au minimum. Pour être validés, les livrables doivent atteindre la note seuil minimum de 14 points, dont au moins 5 sur les éléments de forme et de structure et 9 sur les éléments de fond. La notation est définie comme suit : élément insuffisant = 0 points ; à améliorer = 1 point ; satisfaisant = 2 points.

ELEMENTS DE FORME ET DE STRUCTURE : 16pts (seuil minimal : 5/8pts)					
	Insuffisant	A améliorer	Satisfaisant	Points	Commentaires
Utilisation de la langue : 4 pts (Seuil minimal : 2 pts)					
Usage du français et lisibilité du propos					
Uniformisation de la rédaction					
Structure du livrable : 4 pts (seuil minimal : 3pts)					
Propos ordonné par un plan clair et cohérent					
Usage uniformisé des éléments de forme					
TOTAL DES ELEMENTS DE FORME ET DE STRUCTURE					
ELEMENTS DE FOND : 14 pts (Seuil minimal : 10/14 pts)					
Cohérence et concordance avec le contenu attendu : 10 pts (Seuil minimal : 7 pts)					
Concordance avec les termes de référence et les objectifs poursuivis					
Valeur ajoutée du document par rapport à la littérature existante					
Contextualisation et cadrage de la problématique					
Respect de la méthodologie validée					
Cohérence du contenu entre les parties					
Référencement : 4 pts (Seuil minimal : 3pts)					
Qualité de la bibliographie					
Présence de notes de bas de page, d'éléments de référencement et/ou d'annexes (selon pertinence)					
TOTAL DES ELEMENTS DE FOND					

REMARQUE(S)